## RUBRIQUE AUX AINÉS #40

### COMITÉ MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS)

Au cours des chroniques, il nous a fait plaisir de vous informer et/ou de vous sensibiliser aux différentes formules d'habitation pour ainés. Nous vous entretenons en particulier sur les Résidences privées pour ainés et les éléments pour bien choisir votre résidence.

**MEMBRES :** Michèle Guindon, Aline Germain, Yvan Hamelin, Claudette Béland, Richard Lavallée, Marie Voyer, Yvon Bourassa, conseiller municipal, Stéphanie Ricard, municipalité.

Les Rubrique sont aussi disponible sur le site web de la municipalité au www.lac-aux-sables.qc.ca, dans l'onglet loisirs-culture-et-vie-associative/municipalite-amie-des-aines-mada

## LE CHEZ-SOI, PLUS QUE LE LOGEMENT.

**LE CHEZ-SOI EST LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU MILIEU DE VIE. LE CHEZ-SOI A DONC UNE DIMENSION BÂTIE, MAIS AUSSI SOCIALE ET MÊME INDIVIDUELLE.**
C'est ce qu'on ressent face à nos possessions (objets qui meublent), à notre logement, à notre quartier ( dont les commerces de proximité qui font partie du chez-soi) et aux gens que l'on côtoie (la proximité des voisins ou la présence de surveillants génèrent un sentiment de sécurité accru).

**NOTE:** la disponibilité des commerces et services est d'autant plus importante que la cessation de la conduite automobile est parfois un deuil associé à l'âge avancé. Un environnement où il est possible de se déplacer à pied, de façon sécuritaire, favorisant le "vieillir chez soi" et se rapprochant de ce que désirent les ainés.

**PRÉOCCUPATIONS AVEC L'ÂGE**
Il n'est malheureusement pas toujours possible, malgré la volonté et le désir des ainés, de demeurer à leur domicile jusqu'à la fin de leur vie. La détérioration de l'état de santé est la principale raison évoquée pour les relogements survenant après l'âge de 75 ans.

**RAPPEL DES DIFFÉRENTS MODÈLES D'HABI-TATION POUR AINÉS DISPONIBLES AU QUÉBEC**
**(selon le niveau d'autonomie de l'aÎné).**
Chacun de ces types d'habitation a déjà fait l'objet de chronique dans ce journal.

1) Le domicile
2) Ressources Intermédiaires, Ressources de type familial et CHSLD( Hébergement public)
3) Résidences privées pour ainés (privée à but lucratif)
4) Habitation pour personnes retraitées (HLM,HPR)
5) Habitation communautaire.

**RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AINÉS (RPA)**
**C'est quoi?** C'est un titre réservé aux ressources d'habitation certifiées par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux. En août 2016, 1851 RPA ont été recensées au Québec. 90% d'entre elles sont de propriété privée, à but lucratif.

**Qu'entend-on par certifié?**
Actuellement : 2 niveaux de certification : clientèle autonome et semi-autonome. Il y aura sous peu, 4 niveaux de certification :

1) avec service de base
2) avec service de base et distribution de médicaments
3) avec service d'assistance personnelle et administration de médicaments
4) avec soins infirmiers.

**Est-ce abordable en terme de coût?**
Mentionnons que le seuil d'abordabilité selon la Société Centrale d'Hypothèque et de logement (SCHL), c'est 30% du revenu annuel brut qui peut être consacré au logement.

Des coûts élevés liés au logement réduisent les fonds disponibles pour la réalisation des autres activités de la vie courante et de loisirs. L'accessibilité financière des ressources d'habitation a donc un impact sur la participation sociale des ainés. Ainsi, avant toute décision sur le choix de ce type de résidence, il faut tenir compte bien évidemment du coût mensuel, mais celui-ci variera en fonction du type d'unité de logement et des services compris au contrat.

**A) TYPES D'UNITÉ DE LOGEMENT EN RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AINÉS?**
Il faut faire une visite pour vérifier l'espace (salon pour chaque étage, salon pour réceptions et événements familiaux, accessibilité aux fauteuils roulants, lieu de prière, etc.) et les équipements (service d'appel à l'aide fixe, système de sécurité, système d'interphone, éclairage d'urgence etc)

**B) SERVICES OFFERTS PAR LA RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AINÉS?**
Des services peuvent être offerts à l'interne (compris au bail) ou par l'entremise d'organisations ou d'individus dispensateurs de soins et services à l'externe ou à la fois à l'interne et à l'externe , en complémentarité.

**Y-a-t'il des services d'aide à la vie domestique?**
Entretien ménager, lavage des vêtements et de la literie, repas (2-3 repas) service de commissions, service de courrier, etc

**Y-a-t'il des soins à la personne?**
Aide à l'alimentation, aide au bain, aide au lever et coucher, aide à l'hygiène, sécurité permanente 24h et 7 jours, etc.

**Y-a-t'il des soins de santé?**
Gestion et aide à la médication, changements de pansements, injections, soins infirmiers, etc

**Y-a-t'il des services complémentaires?**
Services de loisirs, pastorale, accès à Internet, téléphonie, service de pharmacie, service de coiffeuse, etc.

**En conclusion :**
Ce texte visait à vous sensibiliser au choix de la résidence privée, car le coût mensuel peut varier selon les services à l'interne, auquel coût, il faut ajouter ceux que vous devez payer "à la carte" (à l'externe) et qui ne sont pas compris dans le bail.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS:**
Texte tiré :

Cahier d'information et de sensibilisation "Habitation pour ainés"réalisé par le Centre de recherche sur le vieillissement et le Carrefour Municipal et Famille.

Pour le choix d'une résidence privée pour ainé : (partout au Québec) : www.bonjourresidences.com

## BOTIN DES SAVOIRS

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles inscriptions pour les volets administration, cuisine/alimentation, déménagement (léger) et informatique.

***Merci de laisser vos coordonnées au bureau municipal.***



*Nous vous invitons à découper cette page et à la conserver*